

Mercredi, 2 juin 2021

Modifications des mesures sanitaires et suspension de la grève du personnel de soutien (3 juin)

Chers parents, chers élèves,

En lien avec les récentes annonces effectuées par le Ministère de l'Éducation du Québec et des dernières directives reçues par cette même instance, le Centre de services scolaire De La Jonquière souhaite vous partager les informations suivantes :

Retrait du port du masque

À compter de lundi, 7 juin 2021, les règles entourant le port du masque seront modifiées de la manière suivante :

Pour les élèves du 1^{er} et du 2^e cycle du primaire: le masque ne sera plus obligatoire, et ce, qu'importe l'endroit.

Pour les élèves du 3^e cycle du primaire, du secondaire, de la FP et de la FGA : celui-ci sera requis uniquement lors des déplacements, dans les aires communes sur le terrain de l'école et dans le transport scolaire.

Pour tous les détails des mesures applicables au sein des milieux scolaire se trouvant en zone jaune, [cliquez ici](#).

Réouverture des fontaines d'eau

Une canicule est prévue au courant des prochains jours. À cet égard, les établissements et les centres redonneront accès aux abreuvoirs. Or, en raison des mesures sanitaires en vigueur, les élèves et le personnel ne peuvent boire à même ces installations.

Nous vous demandons donc de munir votre enfant d'une bouteille à remplir au courant des prochains jours.

Suspension de la grève (3 juin)

Le Centre de services scolaire De La Jonquière a été informé de la suspension de la grève prévue par le personnel de soutien scolaire qui était prévue demain, le 3 juin en avant-midi. **Cette journée respectera donc l'horaire normal.** Ainsi, les modalités qui vous ont été partagées antérieurement ne sont plus à considérer.

Nous profitons de cette communication, chers parents et chers élèves, pour vous remercier de tous vos efforts déployés pour assurer la santé et la sécurité de tous les occupants de nos établissements et de nos centres au cours de cette présente année scolaire.

En vous remerciant de votre constante collaboration,

*La Direction générale
La direction d'établissement*